



ESPACE CITY'ZEN PARIS

Règles d'utilisation des salles Ponant et Levant

Merci de bien prendre connaissance des règles d'utilisation des salles et de la terrasse et de nous les retourner signées avant votre événement au sein de l'Espace City'zen Paris.

Avant votre événement

- Merci de nous déposer un chèque de caution de 1500 euros au plus tard lors de votre arrivée.
- Merci de nous fournir une attestation de responsabilité civile dans la semaine précédent votre événement.

Pendant votre événement

- Ne pas utiliser de bougies
- Ne pas utiliser de confettis ou pinatas en intérieur ET en extérieur
- Ne pas diffuser de la musique en extérieur
- Régler le volume sonore des enceintes à un niveau modéré
- Ne pas utiliser ou sortir le matériel ou mobilier sans accord du personnel de City'zen
- Ne pas accéder à la cuisine qui est réservée au personnel City'zen. Pour toute demande, merci de vous adresser à l'accueil

À la fin de votre événement

- Veiller à bien laisser le matériel prêté ou loué sur place
- Rassembler les déchets (feuilles, post-it, gobelets, emballages) et jeter ce qui peut l'être dans les poubelles mises à disposition
- Ne pas débrancher les chauffages
- Ranger et nettoyer le matériel en fin de journée
- En cas de départ en dehors des horaires d'ouverture du parc, merci de constituer un seul et unique groupe, pour que nous puissions vous raccompagner à la grille. Pour les besoins de départs anticipés, merci de nous prévenir en amont.

“Lu, bon pour accord”

Date

Signature